

Description

Le praticien ou la praticienne en étanchéité isolent et rendent étanches des toits plats, des terrasses, des caves, des ponts ou des tunnels, pour les protéger contre les intempéries et les influences de l'environnement (chaleur, froid, humidité, bruit, etc.). Ils travaillent sur des chantiers de construction ou de rénovation de bâtiments et d'ouvrages d'art, sous la responsabilité d'étancheurs ou d'étancheuses. Les revêtements qu'ils posent répondent à des critères écologiques et d'efficacité énergétique particuliers.

Leurs principales activités consistent à :

Mise en place du chantier

- préparer les matériaux, les outils et les appareils nécessaires selon les directives;
- charger les véhicules et les arrimer correctement; transporter le matériel et l'entreposer aux alentours du bâtiment ou du chantier;
- aider à installer les machines et à sécuriser les lieux;

Pose de systèmes d'étanchéité

- collaborer au choix des matériaux d'étanchéité pour des applications simples;
- mesurer et dessiner des surfaces, découper des bandes de bitume, d'asphalte ou de matières synthétiques aux dimensions voulues;
- suivre les instructions de pose des revêtements de protection pour toits plats, terrasses, bassins, cuves, murs enterrés, etc.;
- manipuler les substances dangereuses en respectant les normes d'utilisation du fabricant et les prescriptions de sécurité et de santé au travail;
- participer aux travaux de finition (raccords, joints);
- remplir le rapport de travail;

Travaux de réparation et d'entretien

- démonter, arracher les matériaux abîmés et les remplacer;
- colmater des fissures, injecter des produits d'assainissement dans des sous-sols ou des parois;
- entretenir l'outillage et les machines;
- éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur.

Environnement de travail

Le praticien ou la praticienne en étanchéité travaillent en équipe, la plupart du temps sur des chantiers extérieurs. Certaines opérations comportant des dangers, ils portent un équipement personnel de protection (casque, lunettes, masque, gants, chaussures renforcées). Leurs horaires de travail sont en principe réguliers mais peuvent varier en fonction des saisons. Les praticiens en étanchéité collaborent avec des étancheurs qui supervisent leurs activités et coordonnent leurs interventions avec celles d'autres professionnels de l'enveloppe des édifices et du bâtiment.

Formation

La formation de praticien ou de praticienne en étanchéité s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique dans une entreprise de couverture ou d'isolation;
- formation théorique sous forme de cours blocs dans une classe intercantonale romande, Les Paccots;
- cours interentreprises (22 jours sur 2 ans).

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de praticien ou de praticienne en étanchéité.

Contenu

La 1ère année est commune aux 5 professions de l'enveloppe des édifices (praticien·ne en étanchéité, en couverture, en façades, en échafaudage et en stores). Dès la 2e année, le programme est spécifique à la profession choisie.

Branches théoriques (sur 2 ans)	Leçons
Connaissances communes: Sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement	240
Pose des couches et des systèmes sur l'enveloppe des édifices	
Connaissances spécifiques aux praticiens en étanchéité: Pose des systèmes d'étanchéité	160
Culture générale	240
Sport	80
Total	720

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Habileté manuelle
- Absence de vertige
- Résistance physique
- Résistance aux variations de température
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Le praticien ou la praticienne en étanchéité exercent leur activité dans des petites et moyennes entreprises du bâtiment ou du génie civil spécialisées dans les travaux d'étanchéité ou de couverture. Les débouchés sont liés à l'évolution de la conjoncture dans le secteur de la construction.

AFP délivrées en Suisse romande en 2020:

2 AFP (FR) ont été délivrées en Suisse romande en 2020.

Perfectionnement

Les praticiens en étanchéité peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'étancheur-se. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p. ex. brevet fédéral).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant-constructeur de fondations AFP/Assistante-constructrice de fondations AFP
- Assistant-constructeur de sols industriels et de chapes AFP/Assistante-constructrice de sols industriels et de chapes AFP
- Étancheur CFC/Étancheuse CFC
- Praticien en couverture AFP/Praticienne en couverture AFP
- Praticien en façades AFP/Praticienne en façades AFP

Adresses

Association Polybat
Ch. de l'Ermitage 40
1619 Les Paccots
Tél.: +41 21 948 20 40
<http://www.polybat.ch>